Image not found or type unknown

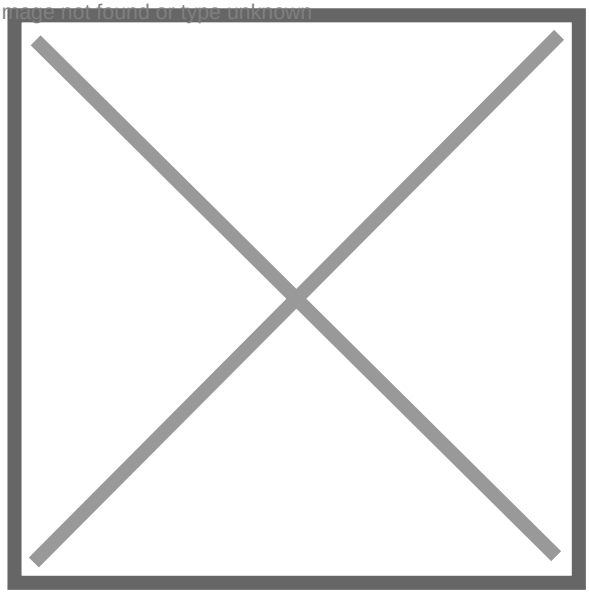

Commission de carte séjours

Par **marocain**, le **16/01/2008** à **15:29**

bonjour,
je suis en instance de divorce depuis janvier 2007, séparé de mon epouse depuis mars 2006.
je suis marié le 12/2004.

je suis actuellement avec ma copine qui est enceinte de moi, on a fait une reconnaissance a la mairie.

la prefecture a décidé de faire passer mon dossier au tribunal administrative.
je voudrai savoir si au cas ou la commission de titre de séjours a donné un avie defavorable, je pourrai demander une carte sejours vie privé et familial vu que ma copine attend un enfant sachant que je ne suis pas encore divorcé?

une autre question : est ce que c'est de la polygamie?
merci

Par **fragonard**, le **19/01/2008** à **08:12**

bonjour
je suis dans une situation semblable à la tienne
si tu veux tu me donnes ton mail et on partage nos expériences
moi je suis en instance de divorce et mon ex fait trainer les choses car elle a dit qu'elle voulait me faire payer
mais j'ai eu une fille avec ma nouvelle compagne *à bientôt

Par **marocain**, le **23/01/2008** à **15:59**

salut mon adresse email est : jaouad10ma@yahoo.fr
voila on se tiens au courant.
bonne courage

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés